

A la recherche d'une démocratie perdue

Le V^e Colloque convoqué par « l'Association pour la sauvegarde des institutions judiciaires et la défense des libertés individuelles » au palais de l'Unesco, à la fin du mois de mars, est un événement politique important, non pas en raison de la personnalité du président, Maître Thorp, que la population ne connaît pas, mais en raison des questions débattues : l'application des accords d'Evian et les conditions du retour aux libertés publiques et à la démocratie.

Dans le cadre de cet article nous n'examinerons que le deuxième point. Ce deuxième point, c'est une des préoccupations majeures des organisations à l'heure actuelle : la succession de De Gaulle.

Il faut savoir, d'abord, que l'éventail politique représenté était très large, des gaullistes de gauche (U.D.T.), et même des gaullistes tout court (U.N.R.) aux dirigeants du P.C.F., en passant par des membres du P.S.U., de la S.F.I.O., du M.R.P., du Parti radical. Pierre Mendès-France dont nous avons ici même commenté les tentatives de regroupement, était présent.

La principale motion a été votée à l'unanimité moins quatre voix et quatre abstentions.

Malgré ce résultat les divergences entre les représentants des diverses organisations sont loin d'être aplanies. Les socialistes S.F.I.O. ont laissé paraître une fois de plus ce que valait leur opposition : d'après leur représentant Francis Leenhardt, la Constitution pourrait être conservée et amendée. Pour Pierre Mendès-France, dont chacun connaît l'importance politique, les destinées du pays devraient être remises à un gouvernement transitoire qui octroierait, en quelque sorte, une nouvelle Constitution. Le P.C.F. s'est prononcé explicitement en faveur de l'élection d'une nouvelle assemblée constituante.

Ces désaccords pour importants qu'ils soient ne doivent pas faire oublier que, si l'on excepte les gaullistes, les participants se placent tous dans une perspective analogue. Ils reprennent les mêmes termes pour la définir : la démocratie renouée. C'est ce qui explique que les dirigeants du P.C.F. accordent tellement d'importance à ce que l'on appelle, désormais, le Comité Thorp. Et il faut accorder le mérite de la logique à cette position, elle est tout entière contenue et elle découle des résolutions des XV^e et XVI^e Congrès, au cours desquels Maurice Thorez a lancé, le premier, les termes de démocratie renouée.

Mais on ferait une erreur, si l'on considérait que, par rapport aux années précédentes, la politique du P.C.F. n'avait pas subi quelques modifications. A la politique de force d'appoint, strictement pratiquée il n'y a pas bien longtemps encore, les dirigeants n'ont pas substitué une politique de mobilisation anticapitaliste, mais ils conçoivent leur place dans le concert de la gauche de manière un peu plus exigeante. Ils veulent, certes « seulement leur place », mais toute leur place. Ces nouvelles exigences se formulent dans « l'Humanité » en particulier depuis l'élimination de Laurent Casanova du Comité Central. Elles se sont matérialisées par l'adoption au XV^e Congrès d'un certain nombre de revendications économiques de caractère structurel, telles que les nationalisations, l'augmentation du rôle des Comités d'entreprise, etc.

Le « tournant » de la C.G.T. dont les principaux dirigeants sont membres du Comité Central du P.C.F., s'explique principalement, comme nous l'exposons plus loin dans ce numéro, par le souci de montrer, de la part de ce Parti,

sa force, sa capacité de mobiliser les masses. Le but est d'amener les démocrates bourgeois et les réformistes à tenir compte du Parti Communiste français et à collaborer avec lui. Le P.C.F. ne perd pas l'espoir malgré les désaccords actuels de gagner du terrain, en particulier de faire partager son point de vue sur l'élection d'une Assemblée Constituante.

Est-il correct qu'une organisation qui se réclame du Communisme attache une telle importance à des colloques de personnalités, aussi représentatives soient-elles ?

Certainement pas, car cela revient, en fait, à subordonner le mouvement des masses à des accords de sommet, explicites ou implicites. Un simple examen de la motion principale le prouve surabondamment. « Le gouvernement de transition (N.D.L.R. : de transition du régime gaulliste à la démocratie « renouée ») passera avec les forces populaires et démocratiques un **contrat de loyauté** jusqu'à ce qu'une nouvelle assemblée (non constituante) soit élue. Ceux qui auront accepté ce pacte reprendront leur pleine liberté d'action dès que le peuple français aura élu la Nouvelle Assemblée ». « Le Monde », 3 avril. Cette loyauté est une chaîne avec laquelle on cherchera à ligoter les forces révolutionnaires.

Pour être plus exigeante que par le passé, l'orientation du P.C.F. n'a pas fondamentalement changé. Elle reste, avant tout, la recherche d'une alliance avec la démocratie bourgeoise. Actuellement elle n'est qu'une version à peine améliorée de politique de force d'appoint.

Les apologistes de la ligne du P.C.F. s'appuient sur les rapports et résolutions du dernier Congrès pour défendre ce qu'ils considèrent comme une amélioration substantielle de la ligne.

Pour en juger, il faut répondre à cette question : le P.C.F., désormais va-t-il faire des tentatives sérieuses pour développer le mouvement autonome de la classe ouvrière ? Le P.C.F., au lieu de chercher le contact avec les classes moyennes à travers des Comités de personnalités, fait-il de sérieuses tentatives pour arracher les paysans travailleurs et les petits bourgeois des villes à l'influence des grands bourgeois qui dirigent des organisations qui les bernent, en les détournant d'unir leurs efforts à ceux de la classe ouvrière pour changer de régime ?

Nous répondons non. Sans quoi la direction du P.C.F. tirerait devant tout le Parti clairement la leçon des « erreurs » qui ont été faites, notamment à la Libération. La démocratie renouée ne serait pas conçue comme une sorte de fin en soi mais comme une étape intermédiaire et, en conséquence, le programme du P.C.F. contiendrait un appel à la constitution des Comités de base, de contrôle et d'impulsion du pouvoir. Au contraire si l'on relit la Résolution votée au XVI^e Congrès on apprend que la source unique du pouvoir est le Parlement. Il s'agit bien de la restauration d'une République parlementaire bourgeoise.

C'est là qu'apparaît manifestement l'opportunisme de la direction du P.C.F. Cet opportunisme est assaisonné, paradoxalement, d'une belle dose d'utopisme. En effet, la démocratie bourgeoise parlementaire est définitivement morte. Correspondant politiquement au régime de libre concurrence, elle est morte avec lui. A la crise irréversible de la

(Suite en page 4.)